



**N°21**  
**20/11/2018**



**Animateur filière**  
Magdalena GIRARD  
**Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime**  
[magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr)

**Directeur de publication**  
Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**  
DRAAF  
Service Régional de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES  
  
Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Charentes N°21 du 20/11/2018 »*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS



Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Résultats 2018 du réseau BSV Maladies du bois

### Excoriose

- Peu de symptômes observés.

### Eutypiose

- Peu de symptômes exprimés en 2018 malgré un printemps pluvieux.
- Une tendance à la baisse des symptômes sur 15 ans.

### Esca et BDA

- Une faible expression des symptômes par rapport aux années précédentes.

**Des mesures prophylactiques à mettre en œuvre de façon systématique**

**N'hésitez pas à nous signaler vos observations sur le site [Web Alerte Vigne](#).**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles témoins et du réseau de parcelles Maladies du bois Charentes, complétées par des données « tour de plaine ».

# Excoriose 2018

## Biologie

L'agent responsable de l'excoriose est le champignon parasite *Phomopsis viticola*. Il se conserve en hiver sous forme de mycélium présent dans les bourgeons dormants, et sous forme de pycnides (pustules noires) présentes sur l'écorce des sarments devenus blanchâtres.

Entre le stade « 06 – Eclatement du bourgeon » et « 09 – 2/3 feuilles étalées », si les conditions sont favorables (forte humidité relative et précipitations), des spores sont éjectées jusqu'aux jeunes pousses. La dissémination de ces spores est de courte distance. Le mycélium présent dans les bourgeons va ensuite se développer à la surface des rameaux.



A noter :

- Période de sensibilité maximale : entre le débourrement et stade 2-3 feuilles étalées,
- Conditions favorables : pluies printanières continues, averses répétées, fortes hygrométries, présence d'eau sur les différents organes, température optimale autour de 23°C.
- Conditions défavorables : périodes estivales très chaudes.
- Production de spores par les tissus infectés jusqu'à 3 années : importance de les éliminer par la taille.
- Notons que les lésions sur rameaux augmentent considérablement leur sensibilité au gel et contribuent à diminuer les rendements (source ephytia.inra.fr).

## Observations

En 2018, des symptômes d'excoriose ont été signalés dans 16 parcelles sur les 24 suivies, traitées ou non traitées.

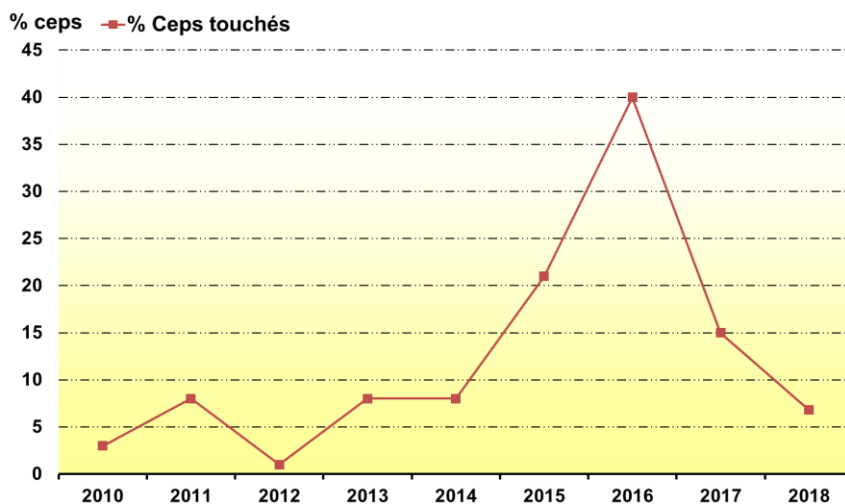
**En moyenne, 6,8% des ceps sont touchés** contre 15% en 2017. La situation est toutefois très variable, allant selon les sites de 0 à 48%. La tendance pluriannuelle donne la courbe ci-après.

## Prophylaxie

- **Repérer les parcelles touchées, éliminer lors de la taille un maximum de bois atteints et les brûler** (faire une demande d'écoquage auprès de la mairie ou des pompiers).
- **Maîtriser la vigueur de la vigne.**
- **Observer régulièrement les ceps afin de détecter les premiers foyers.**
- **Privilégier une taille longue plutôt qu'une taille courte.**

## Observatoire des maladies du bois en Charentes

BSV Charentes

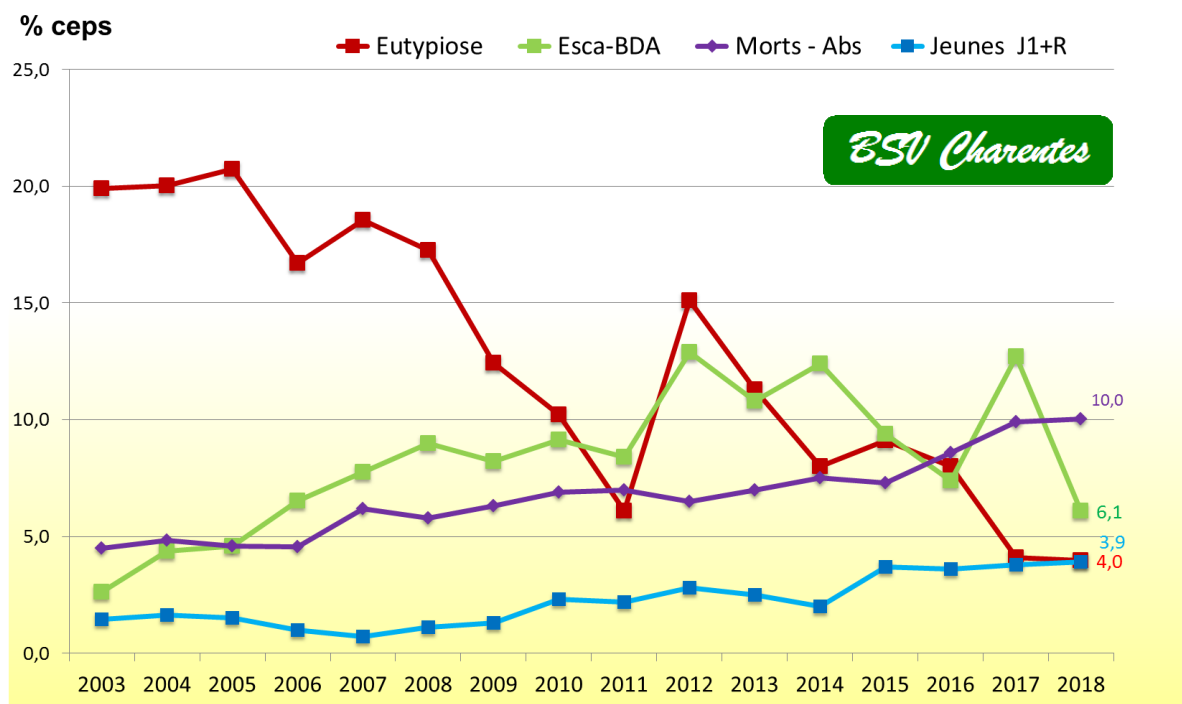


Evolution de la fréquence des symptômes d'excoriose de 2010 à 2018

# Observatoire des maladies du bois : résultats 2018

L'observatoire des maladies du bois existe dans le vignoble des Charentes depuis 2003. Il permet de mesurer l'évolution des symptômes et dégâts d'eutypiose et d'esca ou de Black Dead Arm (BDA) sur l'Ugni Blanc, dans le contexte de production des Charentes.

## Evolution des symptômes depuis 2003



Evolution des symptômes des maladies du bois de 2003 à 2018 (données Observatoire MDB des Charentes)

\* Jeunes : les jeunes entreplants de moins d'un an et les recépés de moins d'un an

Le graphe ci-dessus est issu de mesures effectuées :

- sur 27 parcelles historiques de l'observatoire suivies depuis 2003 (plantées sur 9 porte-greffes différents, 5 types de sols et 4 sous-sols différents, avec plusieurs modes de taille),
- dont la moyenne d'âge en 2018 atteint 36 ans,
- à raison de 2 observations par an : fin mai-début juin pour l'eutypiose, fin août-début septembre pour l'esca/BDA (l'esca et le BDA sont indifférenciés ici),
- par les techniciens de 5 structures : la FREDON PC (avec la participation du SRAI), la Chambre d'Agriculture de Charente, la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime, la FDCETA 17, et Ets Fortet-Dufaud.

### Elargissement et rajeunissement de l'observatoire

En 2018, avec l'impulsion et le soutien du SRAI (DRAAF Nouvelle-Aquitaine), l'observatoire des Charentes a été élargi à 41 parcelles (soit 15 829 ceps) et rajeuni afin d'être plus représentatif du vignoble. Les anciennes parcelles suivies ont été conservées pour la plupart, de façon à observer l'évolution des ceps depuis 2003. Les résultats de ce dispositif élargi seront présentés à partir de 2019 pour pouvoir illustrer une évolution des symptômes.

# Eutypiose 2018

## Symptômes

L'eutypiose se manifeste par le rabougrissement des rameaux, qui présentent des feuilles crispées, déchiquetées, avec des nécroses marginales qui peuvent se généraliser à l'ensemble du limbe, et parfois d'inflorescences desséchées ou de grappes millerandées. On observe, dans le bois, une nécrose de couleur brune et de consistance dure en position sectorielle.

Comme l'Esca, l'expression des symptômes est très variable d'une année sur l'autre : un pied malade une année peut apparaître sain l'année suivante et ré-exprimer la maladie ensuite.



Symptômes d'Eutypiose :  
rabougrissement et nécrose  
sectorielle (crédits photo CA17  
puis Ephytia)

## Biologie

La maladie est due au champignon *Eutypa lata*. Il se conserve en hiver à la surface des bois morts. Ainsi, les souches mortes et les morceaux de vieux bois laissés en place dans les parcelles, en bout de rang ou aux abords des vignes, sont des sources d'inoculum.

L'humectation du bois favorise la formation et la maturation des périthèces (organes contenant les spores) qui peuvent rester fertiles pendant au moins 3 ans. Le vent assure la dissémination des spores, appelée ascospores, parfois sur de longues distances. Elles se déposent sur les plaies de taille et migrent dans les tissus. Ces ascospores germent ensuite pour donner naissance au mycélium (filaments mycélien) qui colonise les tissus ligneux (source ephytia.inra.fr).

## Peu d'eutypiose en 2018

L'Ugni blanc est classé parmi les cépages sensibles à l'Eutypiose. Pour mémoire, dans la région de Cognac entre 2004 et 2006, autour de 20% des ceps d'Ugni blanc exprimaient des symptômes foliaires.

**En 2018, les symptômes d'Eutypiose sont rares : dans les 27 parcelles de l'observatoire, 4% des ceps en moyenne présentent des symptômes.** Ils sont majoritairement de faible intensité (symptômes limités, avec un faible impact sur la productivité).

Malgré un printemps 2018 pluvieux, la tendance à la baisse des symptômes d'eutypiose depuis 2003 se confirme (pour rappel : 4,1% de ceps malades en 2017 et 8% en 2016).

## Prophylaxie

- **Après chaque période de taille, retirer de la parcelle et brûler les souches et parties de ceps mortes, sources d'inoculum, qui contaminent ensuite les plaies de taille.**
- **Tailler le plus tard possible : les plaies sont moins sensibles au champignon lorsqu'elles sont réalisées au plus proche de la période des pleurs.**
- **Eviter les grosses plaies de taille.**
- **Faire brûler ou mettre à l'abri de la pluie les tas de souches.**

## Recépage

- **Au moment de la taille d'un cep atteint, couper le tronc ou le bras dans une partie saine, donc suffisamment bas pour que les symptômes de nécrose ne soient plus visibles (pratique à effectuer durant les pleurs).**



# Esca et BDA 2018

## Biologie

L'Esca est une maladie du bois due à une association de champignons issus des genres *Phaeomoniella*, *Phaeoacremonium*, *Fomitiporia*, *Stereum* et probablement plusieurs espèces de *Botryosphaeria*. *Phaeomoniella chlamydospora*, *Phaeoacremonium aleophilum* et *Fomitiporia mediterranea* sont les trois principaux champignons associés à l'Esca en Europe.

Une grande variété de microorganismes entre dans le développement de l'Esca, ce qui rend complexe la compréhension du cycle biologique de cette maladie. La plupart des chercheurs considèrent aujourd'hui que tous les facteurs conduisant à ce dépérissement ne sont pas encore connus.

Parmi les facteurs influençant l'expression des symptômes, on note que :

- Les étés doux et pluvieux sont favorables à l'expression de la forme lente,
- Les températures estivales élevées sont favorables à la forme apoplectique de la maladie,
- Le taux de maladie varie aussi énormément d'une parcelle à l'autre en fonction de l'âge des ceps, du cépage et de la nature du porte greffe, et des conditions pédoclimatiques.

**Le Black Dead Arm (BDA)** est associé aux champignons *Diplodia seriata*, *Neofusicoccum parvum* et *Diplodia mutila*. Leurs cycles biologiques sont encore mal connus.

Les premiers symptômes apparaissent à partir de la floraison suite à de fortes chaleurs pour le BDA, alors que pour l'Esca ils n'apparaissent qu'autour de la véraison.

## Une faible expression des symptômes d'Esca/BDA

**En 2018, l'expression d'Esca et/ou BDA est faible, avec une moyenne de 6,1% de ceps touchés.**

Le graphique sur 15 ans montre que l'expression de la maladie augmente régulièrement à partir de 2003 pour atteindre 12,9% en 2012. Ensuite, les symptômes sont plus variables entre 2013 et 2017 mais restent relativement importants (entre 7,4% et 12,7%), avant de diminuer cette année 2018 à un niveau plus bas qu'en 2006.

Les premiers ceps atteints ont été observés tôt cette année (dès le mois de juin), et la plupart semble avoir exprimé la maladie en juillet plutôt qu'en août.

Il existe une disparité entre les parcelles de l'observatoire, allant de 0,7% à 15,5% de ceps touchés (médiane : 5,5%). Ces différences ne s'expliquent pas toujours par les différences d'âge des parcelles, où de nombreux ceps ont parfois été renouvelés.



Symptômes foliaires d'Esca



Dessèchement partiel lié à l'Esca

## Prophylaxie

- Retirer de la parcelle et brûler les souches et parties de ceps mortes, sources d'inoculum (ne pas les laisser en bordures des parcelles),
- Limiter autant que possible les plaies de taille (éviter les tailles mutilantes) et laisser des onglets de dessèchement (éviter les plaies trop rases),
- Généraliser la taille tardive, et tailler par temps sec,
- Préférer les modes de taille respectant les mêmes trajets de sève d'une année sur l'autre (exemple du système Guyot-Poussard),
- Ne pas fertiliser de façon excessive.

## Recépage

- Au moment de la taille d'un cep atteint, couper le tronc ou le bras à un niveau suffisamment bas pour que les symptômes de nécrose ne soient plus visibles (pratique à effectuer durant les pleurs).

# Mortalité et remplacements en 2018

## Mortalité, ceps absents

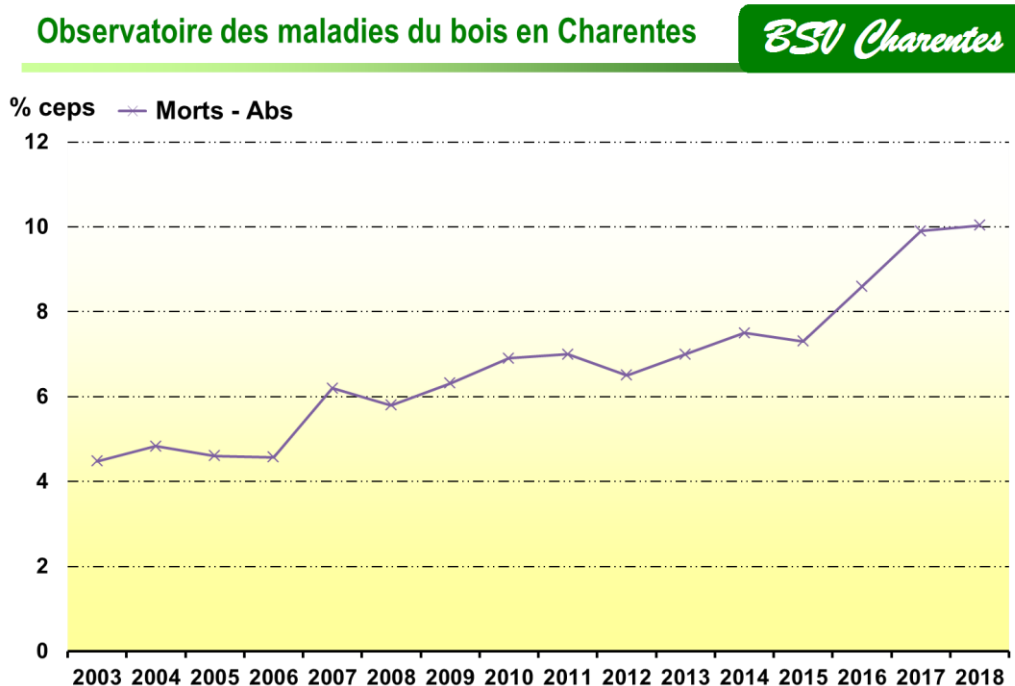
Le total de ceps morts ou absents atteint 10% en 2018, et augmente d'année en année depuis 2003. Ce chiffre est élevé du fait de l'âge moyen des parcelles observées (36 ans).

## Les pratiques de renouvellement en 2018

Le taux de jeunes plants de moins de 1 an est de 3,9% sur les 27 parcelles de l'observatoire. La pratique la plus utilisée reste l'entre-plantation (3,3% d'entreplants de moins de 1 an en 2018).

Il y a assez peu de ceps recépés (0,56%). A noter : le marcottage, rarement utilisé, n'est plus pris en compte dans le protocole d'observation (0,04% des ceps en 2017).

**En moyenne, les remplacements de ceps ne compensent pas la mortalité (les remplacements se faisant souvent par « vagues »), même s'ils augmentent d'année en année avec l'âge des parcelles.**



Evolution des ceps morts et absents de 2003 à 2018 sur l'observatoire des Charentes

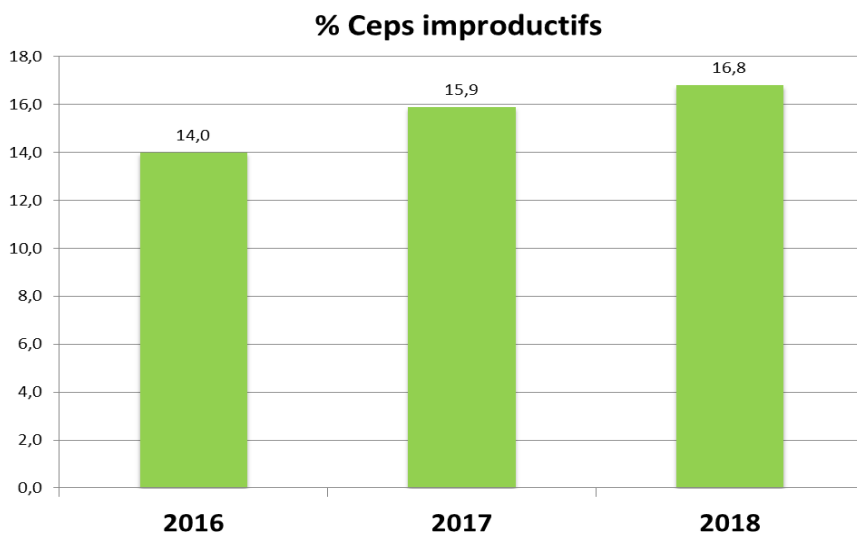
## Taux de ceps improductifs

**Le nombre de ceps improductifs est en progression constante depuis 2003 à l'échelle de l'observatoire.**

Ce taux est composé des ceps morts et absents, des tous jeunes plants de moins d'un an et des plants gravement atteints d'eutypiose ou d'Esca ou BDA.

Sur les 27 parcelles de l'observatoire (moyenne d'âge 36 ans), **le taux moyen de ceps improductifs atteint 16,8% en 2018.**

Il varie selon les parcelles, de 0,8% à 44,9%, (médiane 14,6%), du fait d'entre-plantations réalisées par vague.



Si l'on considère que les entreplants de 2 et 3 ans sont également improductifs, alors ce taux monte à 19,7% en moyenne en 2018.

**Ces chiffres importants viennent renforcer la nécessité d'une action de la filière au niveau national, à travers le Plan National Dépérissement du Vignoble (PNDV).**

## Le Mémo de l'Observateur

### A faire :

- **Observation optimale des symptômes d'eutypiose : fin mai-début juin (stade 8-12 feuilles)**
- **Esca/BDA : fin août-début septembre**
- **Excoriose : mars-avril, avant le débourrement, ou sur jeunes pousses**
- **Enregistrer les observations dans Epicure, onglet « Maladies du Bois »**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes :** les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, SAS Huré AgriConsult, les Ets Piveteau, les Ets Nau, BGD Conseil, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".